

Notre engagement

Reconnaître que les compétences, l'expérience et le savoir des personnes sont au cœur du succès de l'entreprise.

Favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de toutes les catégories de personnel.

Reconnaître que la formation de base constitue un déterminant à la qualité de vie des individus.

Favoriser la concertation entre l'employeur et les travailleuses et travailleurs ou les personnes qui les représentent afin de concevoir un mécanisme d'identification des besoins de formation.

Favoriser l'investissement dans la formation afin de développer le capital humain et d'accroître la productivité de l'entreprise.

Donner à la formation une grande importance, tout en tenant compte des impératifs des opérations.

Privilégier les modes d'apprentissage en milieu de travail, afin de favoriser une plus grande participation.

La prospérité du Québec ainsi que la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens reposent en grande partie sur le capital humain.



Investissement COMPÉTENCES

OSLO CONSTRUCTION INC.




Jean-Philippe Terrisse
Président



Catherine Gélinas
Employée

PAR CE CERTIFICAT, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL RECONNAISSENT LES ENTREPRISES QUI S'ENGAGENT À INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE.



Agnès Maltais
Ministre du Travail
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et responsable de la condition féminine



Jean-Luc Trahan
Président de la Commission des partenaires
du marché du travail

Délivré le, 20 février 2013